

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 7460

présenté par

Mme Marsaud et les membres du groupe La République en Marche

à l'amendement n° 1999 de M. Buchou

ARTICLE 58 A

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de la vente ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement corrige une coquille rédactionnelle au sein de l'amendement. L'alinéa 12 fait en effet bien référence à la location, la vente étant mentionnée à l'alinéa 7 de l'article 58A.